

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

Construction de bâtiments scolaires à Don Bosco Belle-Ville (Ouagadougou)

I. GENERALITES

1	Pays	Burkina Faso
2	Titre	Amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire pour 720 jeunes marginalisés à Ouagadougou, Burkina Faso
3	Localisation	Belleville – Arrondissement 6 de la Commune de Ouagadougou
4	Maître de l'Ouvrage	Association Salésienne de Ouagadougou
5	Organe d'exécution	Communauté Salésienne de Don Bosco Ouagadougou
6	Description	La mission porte sur la construction de <ul style="list-style-type: none">- Un bâtiment de R+1 de douze (12) classes (RDC : 6 classes et R+1 de 6 classes) extensible en R+2- Un bâtiment RDC pour l'administration- Un bâtiment RDC pour la bibliothèque- Bloc Toilette
7	Source de financement	AON 22-075

II. CONTEXTE DU PROJET

L'association Salésiens de Don Bosco de Ouagadougou, entend construire un Lycée d'enseignement général selon les normes et standards édictés par le ministère chargé de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique de notre pays, pour répondre à ses responsabilités communautaires inscrites dans le cadre de son Cahier des Charges. Le Cahier de Charges est l'une des dispositions de l'arrêté n°2021-452/MENAPLN/SG/DEP portant adoption du cahier de charge des établissements privés d'enseignement post-primaire et secondaire général formel.

Le projet est situé dans le quartier Belle-Ville de l'arrondissement 6 de la Commune de Ouagadougou.

III. OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

L'objectif ultime du projet est de « **Le projet contribue à améliorer l'accès à l'enseignement secondaire et à améliorer durablement les conditions de vie des jeunes marginalisés, en particulier des filles et des personnes déplacées à l'intérieur du pays, au Burkina Faso** ».

Le présent dossier vise à identifier une entreprise (le soumissionnaire) capable de construire pour le compte de l'Association Salésiens Don Bosco de Ouagadougou un ensemble de bâtiment

- **Un bâtiment de R+1 de douze (12) classes (RDC : 6 classes et R+1 de 6 classes) extensible en R+2**
- **Un bâtiment RDC pour l'administration**
- **Un bâtiment RDC pour la bibliothèque**
- **Un bloc toilette de 6 latrines**

Les démarches, réflexions, résultats et conclusions de l'entreprise sélectionnées seront consignés dans des rapports spécifiquement dédiés aux différents thèmes abordés. Tous les rapports devront être rédigés en français et soumis à l'équipe de coordination du projet.

IV. PHASES D'EXECUTION DE LA MISSION

L'entreprise sélectionnée effectuera les travaux selon les trois phases suivantes :

- Soumettre un plan de travail détaillé incluant l'achat de matériel (de bonne qualité comme spécifié) et le déploiement du matériel de construction sur le site ;
- Soumettre un planning de décompte financier pour faciliter décaissement selon l'évolution des travaux ;
- Nettoyer le site afin de faciliter le déchargement des matériaux et les travaux de construction ;
- Débuter les travaux de construction conformément aux instructions.

Les activités ci-dessus doivent être considérées comme formant un tout cohérent et fini. Aucune extension du mandat d'exécution ni extension ultérieure des services de l'entreprise sélectionnée n'est prévue.

V. PORTÉE DES TRAVAUX REQUIS

Le soumissionnaire sera en charge de la conception, la provision de la main-d'œuvre et des matériaux nécessaires à l'exécution de tous les travaux faisant l'objet de l'appel d'offre. Le contractant sera également responsable des :

- Travaux de préparation du site et du sol ;
- Mesures de sécurité sur le site ;
- LOT 1 : Gros œuvre - Etanchéité + Plomberie sanitaire - Assainissement - Sécurité Incendie + Carrelage - Peinture - Revêtements
- LOT 2 : Electricité - Téléphonie- Climatisation -
- LOT 3 : menuiseries (métallique, bois, vitrerie - aluminium)

Remarque : La liste ci-dessus n'est pas limitative, d'autres exigences peuvent être énumérées selon la quantité et les exigences du site.

VI. DÉTAIL QUANTITATIF ESTIMATIF :

Le Détail quantitatif estimatif (DQE) est la liste de toutes les composantes principales du projet, y compris les quantités estimées pour chaque poste (mouvements du sol / excavations, structures, toit, sols, assainissement, etc.) et des informations sur le mode de paiement (montant forfaitaire ou prix unitaire, par exemple). Le soumissionnaire est tenu de le remplir et de le partager lors de la soumission de son offre.

VII. LOCALISATION

Le site se situe au sein du terrain abritant l'Association Salésiens de Don Bosco à Belleville dans l'arrondissement 6 de la commune de Ouagadougou.

VII. CALENDRIER GENERAL :

La durée totale de la mission ne devrait pas excéder **dix (10) mois**, y compris la phase préparatoire et la mobilisation de la campagne de reconnaissance.

Les soumissionnaires sont priés de fournir un calendrier général des activités à entreprendre ainsi que les délais pour l'achèvement des tâches / les jalons des travaux et la soumission des produits à livrer correspondants ainsi que les montants correspondants à chaque étape (fiche de décompte). Le soumissionnaire retenu (entrepreneur) devra fournir des rapports d'avancement selon les décomptes qui seront retenues, afin d'évaluer l'état d'avancement de l'exécution des travaux. Les décaissements se feront au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

REMARQUE : Après exécution des travaux, le soumissionnaire doit garantir la qualité de la construction pour une période de **12 mois**. Pendant la période de garantie, le contractant sera responsable de la correction des travaux défectueux. Le paiement final sera libéré. 5% de la valeur du contrat sera subordonné à l'achèvement de la période de garantie et à la réception définitive des travaux.

IX. CRITERE D'EVALUATION

❖ Offre technique :

- Le soumissionnaire fournira un détail quantitatif estimatif complet ainsi que les spécifications ou la marque des matériaux critiques tels que la barre de fer, l'acier, le ciment, le bois, les conduites d'eau, les articles électriques, etc.
- L'utilisation de matériaux de construction et d'articles de marque de meilleure qualité sera privilégiée ;
- Toute expérience passée, pertinente dans la réalisation de travaux de construction dans les délais et le budget prévus sera privilégiée.

❖ Evaluation de l'offre financière

Le présent appel d'offres est adressé aux soumissionnaires qui prouveront de manière satisfaisante leur éligibilité, leur capacité et l'adéquation de leurs ressources pour effectivement remplir les termes du contrat.

X- DELAI DE SOUMISSION

Les candidats intéressés peuvent retirer gratuitement le **dossier complet** en envoyant un mail à l'adresse suivante : salou@bosco-action.org ou appeler au 06477475. Les offres sont soumises dans les bureaux de ADAFO sis à Bonheur-Ville au plus tard le **mercredi 24 juin 2026** en un (01) original et deux (02) copies.

ASSOCIATION DE SALESIENS
DE DON BOSCO
Secteur 29 - Belle Ville
01 B.P 5350 Ouagadougou 01 - BF